[Dossier Thématique]

La défibrillation est une manipulation qui consiste à envoyer un choc électrique au niveau du thorax via des électrodes, afin de synchroniser à nouveau les contractions au cœur, une méthode de réanimation effectuée à l'aide d'un défibrillateur. Si certains défibrillateurs sont réservés aux médecins, sapeurs-pompiers et urgentistes, les défibrillateurs automatiques externe sont utilisables par tous et se trouvent dans les lieux publics, les entreprises, les administrations ou les espaces de loisir ….

Les défibrillateurs, un enjeu sanitaire majeur !

Les différents types de défibrillateurs grand public

Outre les défibrillateurs implantables, les défibrillateurs autorisés destinés au grand public appartiennent à la catégorie des défibrillateurs automatiques.

Le premier, le défibrillateur automatisé externe (DAE) est un dispositif médical qui va analyser le rythme cardiaque d'une personne en arrêt cardio-respiratoire de manière autonome et prendre la décision de délivrer automatiquement le choc, sans intervention humaine.

La principale différence entre le DAE et le défibrillateur semi-automatique (DSA), est l'intervention humaine pour valider l'envoi du choc. Bien que simple d'utilisation, chacun peut considérer que le fait d'avoir à valider l'envoi du choc est non seulement un geste médical, mais une prise de risque pour l'utilisateur non qualifié, d'où quelques réticences face à ce dispositif…

La situation en France : beaucoup de progrès à faire !

Malgré plus de 50 000 victimes d'un arrêt cardiaque soudain (ACS), en France la situation est alarmante…si depuis 2007 une loi spécifique autorise toute personne à utiliser un défibrillateur, la France n'en reste pas moins à la traine sur ce point et connait un réel retard dans le déploiement des défibrillateurs, tant le nombre, que la qualité d'un matériel très hétérogène aux performances parfois insuffisantes, que leur maintenance, loin d'être toujours assurée.

A ce propos, notre pays est détenteur d'un bien triste record, celui du plus faible taux de survie des pays industrialisés en cas d'ACS. A titre de comparaison, le taux de survie à un arrêt cardiaque est actuellement de 46 % aux USA, alors qu'en France il n'est que de …7,6 % !

Plus problématique encore, le SAMU indique que le taux de survie à Paris, ville pourtant la plus équipée de France est encore inférieur à la moyenne nationale puisqu'il baisse à seulement 5,4 %. On ne peut ignorer une telle statistique, qui démontre une situation tout simplement dramatique et indigne d'un pays comme le nôtre alors que les facteurs de risque impliquant l'installation d'un défibrillateur sont multiples, nombre de personnes de plus de 50 ans ou fragiles sur un même site, personnes soumises à des efforts physiques soutenus, environnement professionnel à risque…ou absence de centre de secours opérationnel à proximité.

Outre les problèmes de coût, d'installation et de maintenance et la peur de délivrer un choc électrique à mauvais escient faute d'une formation adéquate, de nombreux écueils se dressent face au déploiement des DAE. Les communes sont légitimement interpellées par des problèmes récurrents de vol ou de dégradations volontaires. Il en résulte que les défibrillateurs sont trop souvent installés dans des zones à accessibilité limitée, mairie ou caserne des pompiers, s'ils ne sont pas tout simplement au fond d'un placard dans une salle fermée à clef… un contexte qui laisse trop souvent bien peu de chances aux victimes !

Que dit la législation ?

Depuis mai 2007, date d'entrée en vigueur du décret 2007-705 relatif à l'utilisation des défibrillateurs automatisés externes, tout citoyen peut utiliser un défibrillateur. Remplissant l'obligation de porter assistance à une personne en danger, il ne peut faire l'objet de poursuites.

SI à ce jour, il n'y a toujours pas d'obligation légale de s'équiper, le défibrillateur va entrer dans le cadre de l'obligation de sécurité et de résultat : en cas d'ACS et de décès d'un salarié lié à un défaut de sécurité, le seul manquement à une obligation générale de prudence et de sécurité suffit à engager la responsabilité pénale des dirigeants.

De plus, au-delà du drame humain, un arrêt cardiaque sur le lieu de travail non équipé ou équipé d'un matériel défectueux est considéré comme accident du travail, une requalification aux conséquences considérables puisque la couverture assurée par les contrats d'assurance en responsabilité civile n'est dans ce cas pas garantie au titre de la faute inexcusable du dirigeant …de quoi alerter les responsables sur une question essentielle de vie ou de mort et l'urgence de pallier à une situation plus que préoccupante !

[Dossier Thématique]

Créée en 2012 par 3 associés, et basée à Aix-en-Provence, Locacoeur a été reprise en 2017 par Thibault Antoine-Pollet, son actuel Dirigeant. La jeune entreprise commercialise et améliore les défibrillateurs type DAE (défibrillateurs automatiques externes) fabriqués par l'entreprise américaine Cardiac Science, son unique fournisseur…

Locacoeur : tout mettre en œuvre pour sauver des vies !

Une start-up en plein essor !

Depuis sa reprise en 2017, Locacoeur a pris un nouveau départ… avec une première année qui affiche des résultats bien au-delà de ses prévisions les plus optimistes, une performance qui s'explique naturellement par la qualité des défibrillateurs commercialisés et la pertinence des services associés. De grands groupes français ont participé à cette dynamique en choisissant Locacoeur pour fournir et exploiter leurs défibrillateurs.

Le cœur de métier de Locacoeur, consiste à modifier, faire évoluer et commercialiser les défibrillateurs de Cardiac Science, son unique fournisseur qui propose des équipements particulièrement fiables et efficaces, sans équivalent à ce jour sur le marché. De plus, Locacoeur propose d'assumer tout le cycle d'exploitation, épaulée par le réseau de formateurs, d'installateurs et le SAV de la structure, opérationnel sur toute la France.

Le credo de Locacoeur : aucun compromis !

Chez Locacoeur Il n'y a aucun compromis quant aux services et aux matériels indispensables pour donner le maximum de chances de survie à une victime : *''un défibrillateur inefficace ou qui n'est pas fonctionnel, c'est le décès presque assuré de la victime d'un arrêt cardiaque soudain''*, souligne Thibault Antoine-Pollet, qui précise que trois constats essentiels ont fait de Locacoeur l'entreprise qu'elle est devenue aujourd'hui :

- Un défibrillateur doit impérativement fonctionner et être efficace : on constate des taux de panne très significatifs…à ce jour, entre 20 et 42 % des matériels déployés en France ne fonctionnent pas. Côté efficacité, des études ont conclu que certains défibrillateurs ne peuvent être utilisés sur surfaces métalliques ou humides ou ont moins de 90 % d'efficacité, soit statistiquement…une victime sur 10 qui n'aura pas de chance de survivre.
- Quelle est la capacité d'une personne à manipuler avec succès un matériel qu'elle ne connait pas ? Là encore, la qualité de l'intervention n'est pas assurée, l'ANSM (agence nationale de la sécurité des médicaments) indique 18 % d'utilisateurs en difficultés et 44 % de défaut de prise en charge des victimes par des secouristes pourtant dûment formés… des statistiques plus qu'inquiétantes !
- Troisième constat autour de la place pour les défibrillateurs dans les entreprises et les lieux publics : outre un taux de panne considérable, on demande à une personne, quel que soit son profil et ses compétences, de s'occuper d'un matériel médical sans formation préalable et d'en assumer les conséquences juridiques

D'où la démarche de Locacoeur et son objectif d'excellence ?

En réponse à sa démarche et ses questionnements, Locacoeur a mis en place une large gamme de services destinés à garantir

- la sérénité de l'utilisateur, incluant téléassistance par son centre opérationnel de secours ouvert 24h/24 7j/7, géolocalisation, utilisation d'électrodes non polarisées (fonctionnant indépendamment du sens de pose), assistance massage cardiaque (un capteur analyse en continu le geste pratiqué et donne en temps réel des instructions correctives) et formation annuelle pour une utilisation efficace de la machine et une meilleure gestion du stress souvent considérable des intervenants
- La sérénité de l'exploitant, grâce à la télésurveillance du défibrillateur et une prise en charge complète du matériel Locacoeur gère pour ses clients les consommables, la maintenance préventive et curative, la tenue des registres, le reconditionnement après utilisation. Locacoeur fournit aussi une garantie de fonctionnement au départ du technicien qui évite toute période d'immobilisation liée à un retour du matériel en atelier …

Sans oublier la dilution du risque juridique, loin d'être anodin pour l'exploitant, qui en effet a l'obligation de sécurité de résultat. En cas de décès sur un lieu de travail non équipé ou équipé d'un matériel non conforme ou déficient, faute d'une maintenance appropriée, la responsabilité civile et pénale du dirigeant est engagée…autant de services visant à optimiser les chances de survie des victimes d'ACS, véritable fléau dont on ne mesure pas toujours l'ampleur et les conséquences…

LOCACOEUR
à cœur de sauver un cœur

Infos & contact :
www.locacoeur.com
Tél.: +33(0)806.079.112
contact@locacoeur.com

Publireportage